

1381.

ORDRE de *Saint-Antoine en Hainault.*

(FRANCE.)

Établi par Albert de Bavière, comte de Hainault, de Hollande et de Zélande, à l'occasion d'une maladie connue sous le nom de *feu de saint Antoine*, qui affligeoit ses États.

La marque de cet ordre étoit un collier d'or fait de cordes à nœud, en forme de corde d'hermite, avec le T, ou *tau*, et une clochette. P. 155, pl. X, n° 4.

1382.

ORDRE du *Croissant, ou du Navire, ou des Argonautes de Saint-Nicolas.* (NAPLES.)

Etabli par Charles III, dit de Duras, prince de la maison d'Anjou, et roi de Naples, pour rendre la cérémonie du couronnement de son épouse Marguerite plus magnifique.

Le collier de cet ordre étoit composé de coquilles et de croissans auxquels étoit attaché un navire, avec cette devise, *non credo tempori*, qui signifie qu'il connoissoit sa position, et ne s'y fioit pas.

L'habit des chevaliers consistoit en un grand manteau parsemé de fleurs de lis en broderie, sur le côté gauche duquel il y avoit un navire flottant sur les ondes. Leur toque étoit de velours noir, couverte par devant d'une plaque d'or qui représentoit aussi un navire.

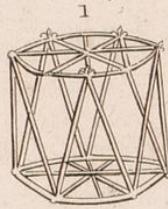
Aboli après la mort de Charles, arrivée en 1386.

Voyez le navire, marque de l'ordre, page 155, pl. X, n° 5.

N O T E

Sur Charles de Duras.

Ce Charles de Duras fut un ingrat. Jeanne I^{re}, reine de Naples, se voyant sans enfans, l'avoit adopté; elle l'avoit élevé avec le plus grand soin, lui avoit fait épouser sa nièce, et le regardoit comme son fils. Pour tant de bienfaits, Charles arma contre elle, battit ses troupes, en 1381, et, s'étant emparé de sa personne, la fit enfermer au château de *Muro*, d'autres disent d'*Averse*, où elle fut étouffée quelque temps après entre deux matelats.



L. Guyot D. S.